Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Recu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ublie le

ID: 073-200070340-20230405-2023\_49-DE

Délibération numéro 2023 - 49

Département de la Savoie République Française

## COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 30 mars 2023.

<u>Présents</u>: Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Nathalie FURBEYRE, Gilles MARGUERON, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Karin THEOLIER, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

<u>Absents</u>: Roland AVENIERE, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Humberto FERNANDES, Christian FINAS, Marc KONAREFF, Laure MAURETTE, Denise MELOT, Erica SANDFORD.

**Procurations:** Stéphane BOYER à Maurice BODECHER

Natacha BRENIER à Yann CHABOISSIER Laure MAURETTE à Jean-Claude RAFFIN Erica SANDFORD à Karin THEOLIER Denise MELOT à Jérémy TRACQ

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 05 Nombre de votants : 23

Monsieur Jean-Marc BUTTARD a été désigné secrétaire de séance.

## Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 1er mars 2023

Monsieur le Président invite l'assemblée à délibérer afin d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

## Le Conseil communautaire, Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;
- Charge Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour. Pour copie conforme, Modane, le 11 avril 2023.

